

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION

PRÉREQUIS

Maîtriser les compétences de base en lecture et écriture du français

Pouvoir justifier (fiche de paye de moins de 3 mois) d'une activité salariée auprès d'un particulier employeur

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mieux comprendre la personne autiste dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité. Il sera également capable de mettre en place un environnement rassurant et un accompagnement adapté, en lien avec les aidants et les autres professionnels, afin d'assurer la cohérence des interventions.

CONTENU DE LA FORMATION

SAVOIRS

Les représentations sociales et les idées reçues sur l'autisme.

L'autonomie, la dépendance et la situation de handicap.

Les troubles du spectre de l'autisme : les caractéristiques (DSM), les signes et la variabilité interindividuelle.

Les répercussions de l'autisme sur la vie quotidienne et sur l'entourage.

Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie, de l'assistant maternel ou du garde d'enfants dans la relation d'aide.

La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.

Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.

Le partenariat proches aidants et professionnels : coordination, partage d'informations et alerte.

Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.

Les comportements problèmes : définition, fonctions et prévention.

Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

SAVOIR-FAIRE

Analyser les impacts du trouble du spectre de l'autisme sur son accompagnement en fonction des informations recueillies sur les particularités, le fonctionnement et les potentialités de la personne.

Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.

Définir ou redéfinir avec la personne et/ou l'entourage proche les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.

Instaurer un climat de confiance et adopter une communication adaptée au fonctionnement, aux particularités et aux besoins de la personne.

Favoriser la prévisibilité en structurant l'espace, le temps et les activités.

Développer l'autonomie de la personne dans les actes du quotidien et les loisirs en s'appuyant sur ses centres d'intérêt et ses potentialités.

Repérer les éléments déclencheurs d'une crise et les sources d'apaisement propres à la personne.

Ajuster son accompagnement à l'évolution de la situation et des besoins de la personne.

S'informer sur les troubles du spectre de l'autisme et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Inter'Val Formation possède des locaux équipés (plateaux techniques, équipement informatique...) et adaptés aux apprentissages théoriques et techniques.

L'alternance de diverses méthodes pédagogiques (apports théoriques, vidéos éducatives, exercices pratiques en individuel et en groupe, mises en situation, jeux de rôles) permet d'assurer une compréhension efficace et une application pratique des connaissances en situation professionnelle.

ÉVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

Nos évaluations, utilisant des outils variés comme les QCM, les mises en situation et les projets pratiques, visent à mesurer, ajuster et certifier les compétences des apprenants tout en assurant une amélioration continue de nos formations.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée de la formation : 21 h

Effectif : 12 stagiaires maximum par groupe